



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 8 mars 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 1^{er} mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 3 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 18 incluse), M. Gueric CHALNOT (à compter de la question 4), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE (à compter de la question 4), M. Cyril DEVESA (à compter de la question 11) M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question 4), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à compter de la question 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 4), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPELLIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 4), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 19), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOU, M. Clément DELBENDE (jusqu'à la question 3 incluse), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 10 incluse), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yannick POUJET (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 4), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question 3 incluse).

Procurations de vote :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Nicolas BODIN (à compter de la question 4), M. Patrick BONTEMPS à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 19), Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOU à M. Abdel GHEZALI, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question 3 incluse), M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 10 incluse) M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Catherine THIEBAUT à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 3 incluse).

OBJET : 14 - 10^{ème} anniversaire de l'inscription de l'œuvre de Vauban au patrimoine mondial de l'UNESCO

10^{ème} anniversaire de l'inscription de l'œuvre de Vauban au patrimoine mondial de l'UNESCO

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

En 2018, Besançon et la Citadelle fêtent les 10 ans de l'inscription des fortifications de Vauban sur la liste du Patrimoine mondial par l'UNESCO. Expositions, animations, rencontres et découvertes rythment cet anniversaire. D'avril à novembre, événements, expositions, animations permettront au public dans divers lieux de la Ville de s'approprier un patrimoine architectural reconnu pour sa valeur universelle exceptionnelle.

Le programme est annexé au présent rapport. Hormis l'opération «Escape Game», le son et lumières «Vauban la paix des étoiles» sur la façade du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et les dépenses de communication, cette opération est financée par redéploiement des crédits des délégations concernées.

Afin de renforcer le sentiment d'appropriation d'une part, mais aussi de se donner des opportunités de communication (relations médias, réseaux sociaux...), il est proposé en résonance avec l'événement :

- **d'offrir la gratuité de la Citadelle, de la Maison Victor Hugo et du Musée du Temps à tout visiteur le jour de son anniversaire en 2018.**

Cette offre est réservée aux visiteurs individuels sur l'ensemble de ces sites. Elle est valable du 30 mars au 31 décembre 2018 et ne s'applique pas aux compléments de visites payants (outils d'aide à la visite, animations, visites animées et guidées, ...). Elle n'est pas applicable aux groupes.

- **d'offrir la gratuité de l'entrée Citadelle, de la Maison Victor Hugo et du Musée du Temps à tous les visiteurs le 7 juillet de 9 h à 19 h, dans la limite des capacités d'accueil des sites.**

Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal de valider les différentes gratuités évoquées ci-dessus.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les différentes gratuités énoncées.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD. 

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54
Contre : 0
Abstention : 0